

La VAE confrontée à l'apport du numérique

Une question récurrente à poser en termes d'usages

La question du lien entre numérique et VAE n'est pas une question nouvelle : elle s'est posée dès la mise en place de la loi de modernisation sociale de 2002, autant pour la création et la diffusion du RNCP que pour la mise en œuvre de la VAE. Le 1^{er} rapport officiel sur la VAE, (Benhamou, 2005) y faisait largement référence, de même que le rapport Besson (2008). Quelques publications scientifiques sur ce sujet ont vu le jour (Cherqui-Houot, Nkeng, Tribby, 2005,2007; Tisserand, Sellic, 2007 ...) mais elles restent cependant relativement peu nombreuses au regard des très nombreuses publications concernant l'apport du numérique à la formation.

La question telle est posée ici : "Quelles possibilités offertes par le numérique ?" est intéressante car elle pose d'emblée le problème en termes d'**usage** du numérique. Et là sans doute pouvons-nous noter une première évolution dans le questionnement :

En effet, la question n'est plus, ainsi qu'elle a pu être quelquefois posée : En quoi le numérique va-t-il transformer les pratiques ? Laissant ainsi supposer que la question numérique constituerait en elle-même une innovation indispensable au développement des pratiques.

Aujourd'hui la question, en matière de conception de dispositif comme de choix en termes de "solutions numériques", se pose davantage de la manière suivante : En premier lieu : quelles sont mes stratégies et mes besoins pour pouvoir agir efficacement ou conformément à mes vœux dans mon environnement (professionnel en l'occurrence) ? Et en second lieu : quelles sont les opportunités offertes par le numérique susceptibles d'étayer mes stratégies, de répondre à mes besoins ?

En d'autres termes, la force du numérique aujourd'hui est en quelque sorte "d'offrir des chemins possibles pour aller vers le désirable"

Les concepteurs d'applications informatiques l'ont d'ailleurs bien compris : on parle aujourd'hui de développement "agile", centré avant tout sur l'analyse des besoins du client avant de lui proposer des solutions "clés en main".

L'usage du numérique pour la VAE, à mon avis, s'inscrit dans cette même perspective :

Il s'agit d'une part de regarder d'un œil attentif, le chemin parcouru jusqu'ici par les dispositions VAE : en quoi et comment les technologies numériques ont-elles constitué ou non un point d'appui pour le développement des pratiques ?

D'autre part, regarder également l'horizon tel que nous le dessinons aujourd'hui : que voulons-nous faire de la VAE et en quoi le numérique peut-il constituer un atout pour cette fin ?

Regard dans le rétroviseur

D'un point de vue rétrospectif, quelles sont les pratiques propres à la VAE pour lesquelles le numérique a constitué un recours et un soutien au développement?

J'en identifierai 4:

1. L'information des publics:

Globalement, si l'on regarde l'information dispensée sur les sites web des établissements de l'enseignement supérieur, la VAE y est présente, souvent en bonne place. De ce point de vue, je dirais presque "mission accomplie".

Il reste cependant qu'elle est plus volontiers affichée comme une procédure spécifique pour les publics de la formation continue que comme une mesure phare pour une "**formation tout au long de la vie**" qui concerne tout un chacun, qu'il soit au début, au milieu, ou à la fin de son parcours : question de vocabulaire peut-être mais certainement aussi le signe que les universités, dans leurs modes de communication externes, affichent toujours une séparation nette entre les publics de formation initiale et les publics qui viennent du monde du travail.

On mesure cependant tout l'intérêt qu'il pourrait y avoir, dans une ambition de promotion de "formation tout au long de la vie" de mettre, si vous me permettez cette image, sous un même "porche" ces différentes façons d'entrer à l'université.

2. La gestion des flux

Si l'on regarde en arrière, on s'aperçoit que là encore beaucoup de chemin a été parcouru : les procédures ont été écrites et publiées et surtout assez fréquemment dématérialisées en particulier pour l'étude de faisabilité ou recevabilité.

Ce qui contribue à des gains de temps et à plus de fluidité dans la circulation des informations et des différentes décisions successives concernant le candidat (faisabilité acceptée, dossier déposé, jury convoqué, etc.). La loi "silence vaut acceptation" a très certainement largement contribué à accélérer dernièrement le phénomène.

Pour autant, et il s'agit plus ici d'un savoir d'expérience dont je souhaite vous faire part que d'un résultat de recherche, il me semble qu'un cap nouveau est à franchir ou à généraliser : il y a grand intérêt à ce qu'un candidat VAE accède, par le biais de son inscription, aux mêmes ressources que n'importe quel étudiant (ressources en ligne, actualités de l'établissement etc ...) et plus spécifiquement aux mêmes ressources que celles auxquelles accèdent les étudiants préparant le même diplôme par la voie de la formation, souvent disponibles sur les ENT des établissements mais aussi souvent ouvertes aux seuls étudiants inscrits "pédagogiquement".

Car l'on sait que la VAE, le plus souvent, occupe une place importante dans le parcours de la personne. Sur le registre identitaire, "être inscrit à l'université" n'est neutre ni personnellement ni socialement. Être pleinement membre d'une "promotion", avec les mêmes ressources, quelle que soit la voie d'accès au diplôme, ne l'est certainement pas non plus.

3. L'accompagnement des candidats

Troisième point, l'accompagnement des candidats. Il entre je crois dans la notion même d'accompagnement la notion de multi-supports, multi-modalités de communication. Et les accompagnateurs le savent bien qui en permanence font face à des contraintes de temps, de lieu ... et interviennent déjà très largement par mail, par téléphone, par visioconférence etc .

Il y a une définition que j'ai produite et qui a été reprise par Maela Paul (2009)¹ et que j'aime bien utiliser :

"L'accompagnement peut-être défini comme "un processus visant à l'**autoformation collaborative** où la personne accompagnée est auteur de sa démarche, déconstruit et reconstruit ses savoirs au travers de **médiations multiples**"

Si l'on se penche sur la diversité de ces médiations nécessaire au travail du candidat, on voit aisément les opportunités qu'offrent les outils numériques pour ces coopérations et diverses médiations. Je vais en décliner quelques illustrations :

Le temps de l'accompagnement est un temps **formatif** : c'est le temps où le candidat se remémore, élabore, donne sens à son expérience et sur cette base formalise ses acquis.

Ces deux moments particuliers que sont d'une part celui où je relate mon expérience en direction d'autrui et d'autre part celui où je dénomme mes acquis dans un dossier ou face à jury, ont un trait commun : la mise en mots.

La mise en mots de l'expérience, c'est l'essence même de ce temps de l'accompagnement et c'est l'activité *requis* du candidat. C'est cette activité qui lui permet d'instruire son dossier et le présenter.

Pour être productive (aboutir à un produit : le dossier) et constructive (qu'elle ouvre au développement de la personne), cette activité de mise en mots suppose deux choses :

- D'une part, qu'il y ait un **adressage**, c'est-à-dire un tiers de destination qui peut être une personne, plusieurs, ou encore une interface de questionnement.
- D'autre part, qu'elle puisse s'appuyer sur **une mémoire** des formulations successives, ainsi que sur des itérations avec autrui susceptibles de soutenir l'engagement de la personne dans cette même activité.

Le fait d'échanger par mail, sur une plateforme ou par visioconférence tout au long de la démarche (ce dont les accompagnateurs usent aujourd'hui déjà très largement) constituent de ce fait autant de façons et d'occasions pour le candidat de mettre en mots et par écrit son expérience, de soumettre au regard d'autrui, les raisonnements qu'il tient à son propos, les dénominations successives qu'il élabore de ses acquis. C'est aussi ceci qui lui permet d'appréhender le passage en jury.

Mais on pourrait aussi aller encore plus loin. Dans le cas qui nous occupe, les établissements fonctionnent quasiment tous avec des ENT (j'en ai déjà parlé plus haut à propos des ressources). IL me semble là encore les expériences menées ici ou là -je pense en particulier à certains dispositifs d'accompagnement collectifs (université de Strasbourg, CNAM ...) - d'un accompagnement à l'aide d'une plateforme collaborative sont prometteuses.

¹ In Boutinet, JP. (2009). *L'ABC de la VAE*. Toulouse : ERES.

- Parce qu'elles permettent de constituer des cohortes ou des groupes de candidats et de favoriser ainsi des pratiques d'**accompagnement collectif**
- Parce qu'elles pourraient, pourquoi pas ?, permettre l'accompagnement de **groupes mixtes**: candidats VAE et étudiants en formation autour d'activités communes telles que l'analyse des référentiels par exemple.
En effet, les mêmes méthodologies de retour d'expérience peuvent être utilisées pour les étudiants de retour de stage et les candidats VAE. Il n'est par ailleurs pas rare non plus de voir d'anciens candidats VAE recrutés comme intervenants professionnels en formation...

Je ne me prononcerai pas sur le fait de savoir s'il faut créer et développer de nouvelles interfaces collaboratives dédiées ou utiliser les ENT existant, ce n'est pas mon propos. Je me contenterai ici de plaider pour des outils les plus intégrés et les plus ouverts possibles.

4. L'échange de pratiques

Quatrième et dernier point: L'échange de pratiques.

Si j'observe les pratiques liées à la VAE durant ces 15 ans, je suis frappée par le destin d'une initiative toute simple prise par les accompagnateurs VAE des universités: la constitution dès le début de la VAE d'un annuaire numérique suivi de la mise en place d'une liste de diffusion.

Aujourd'hui encore, il ne se passe pas une semaine sans que quelqu'un demande un renseignement, s'enquière des pratiques des autres sur une question ou une autre.

Nous avons là, me semble-t-il, tous les ingrédients d'une communauté de pratiques qui fonctionne et qui, me semble-t-il pourrait aujourd'hui s'enrichir d'outils plus performants encore pour l'échange (je pense notamment aux forums permanents, aux blogs collaboratifs) et elle le pourrait sans doute parce que la **maturité du groupe** est là. Cela permettrait surtout à mon sens de gagner en **visibilité** et d'étendre "le territoire" de ces échanges aux autres acteurs de la VAE, en particulier les enseignants-chercheurs, les membres de jury professionnels qui généralement sont assez peu en lien avec les professionnels de l'accompagnement.

Car l'intérêt du numérique, c'est aussi cela : favoriser le travail en réseau mais encore faut-il au préalable un intérêt, voir une appétence pour cette forme de collaboration. Il me semble qu'un des facteurs de développement de la VAE réside dans la **confiance** que les différents acteurs entretiennent entre eux : l'échange de pratiques peut en être le moteur, même si je reconnais que ce fonctionnement est encore très peu dans la culture des enseignants-chercheurs.

Et maintenant ou allons-nous ?

La formation tout au long de la vie : des évolutions

La formation tout au long de la vie et en particulier la formation professionnelle vivent des changements majeurs : Partout en Europe, nous sommes en train de passer d'une logique d'offre de formation à une **logique d'accompagnement des parcours**. Les lois récentes en France en sont la traduction.

Nous avons à faire face à un véritable défi : concevoir et mettre en œuvre de **nouvelles ingénieries** au service de nos missions, à l'université, qui, elles, sont permanentes et qui valent autant **pour tous les publics**.

- Outiller les étudiants (ou les formés, ou les candidats VAE) de manière à ce qu'ils puissent être **auteurs de leurs parcours** et plus largement de leurs choix d'orientation personnels et professionnels. Et cette capacité à être auteur, passe par l'accès aux savoirs, l'accès aux ressources, la possibilité de se les approprier et de les partager. C'est de cette manière que s'élaborent et se fixent les connaissances.
- Dans le même temps, assurer le développement des acquis nécessaires à l'exercice des **compétences attendues dans le monde professionnel et dans la société**. Et ce développement passe par l'activité d'apprentissage, en soi, par soi, et en collaboration avec autrui. C'est de cette manière que s'élaborent et se fixent les aptitudes à agir avec compétence.
- Enfin, permettre la **reconnaissance** de ces mêmes acquis par le truchement de la certification, du diplôme, en veillant à garantir une égale "dignité" des modalités d'accès à ces mêmes certifications, tout au long des parcours.

La VAE : un moyen majeur

Dans cette optique, la VAE apparaît comme un moyen majeur :

- Parce que dans une optique de formation tout au long de la vie, les dispositions de VAE procèdent de facto de la possibilité de restaurer le "chainon manquant " entre des éléments de parcours qui peuvent se trouver disjoints, lorsque l'on établit **le bilan** du chemin parcouru.
- Parce que dans cette même optique de formation tout au long de la vie, ces bilans sont et seront sans doute de plus en plus requis pour établir et justifier des parcours de formation, assurer la **fluidité des transitions**. Témoignent de ce mouvement en marche les nombreux parcours dits "hybrides" qui se sont développés récemment dans les établissements universitaires (Montpellier, Nice, Cergy...).
- Enfin, parce que en 15 ans d'existence, elle a fonctionné comme un véritable laboratoire pour l'accompagnement de l'expression des acquis de l'expérience ainsi que pour leur évaluation et leur valorisation.

—
De ce laboratoire, on peut tirer bien des enseignements pour l'expression, l'évaluation et la valorisation de tous les acquis d'apprentissage, y compris les acquis de l'expérience scolaire ou universitaire, de l'alternance ...

Le recours au numérique, nous l'avons vu plus haut est loin d'être absent de cette perspective de développement de nouvelles ingénieries qui supposent de penser simultanément, des formes **d'accompagnement** particulières à l'élaboration et à l'expression des acquis individuels et collectifs issus de l'exercice du travail, de la formation, et de la vie sociale en général, des formes **d'évaluation** et de **valorisation** adaptées aux différents espaces et temporalités dans lesquels se développent ces acquis tout au long de la vie, des formes de mise en mémoire et de **sécurisation** des acquis ainsi développés et exprimés.

Là se dessinent les horizons à partir desquels envisager les "solutions" pour les ingénieries de demain et leurs points d'appui possibles sur "le numérique".

Cependant, des conditions

Mais il y a cependant, à mon avis, des conditions à respecter pour que cet usage se révèle fructueux : j'en rappellerai trois

1. Que la visée précède le recours aux outils numériques (éviter que ce soit l'outil qui dicte les formes d'actions). Qui, par exemple, n'a pas entendu dire au moins une fois : je ne peux pas réaliser ceci ou cela: ce n'est pas prévu par le logiciel
2. Que le recours au numérique prennent appui sur les besoins réels (et non supposés) des utilisateurs (les candidats, les étudiants, les professionnels, les enseignants etc.)
3. Que les développements se fassent de manière progressive et articulée à l'expérience de ces mêmes utilisateurs

Pour conclure

Enfin et pour conclure, il s'agit aussi et surtout que l'usage, en formation, en VAE, du numérique soit en prise avec les pratiques et les questions vives que pose le numérique aujourd'hui dans l'ensemble de la société, à savoir

- La circulation et la validité de l'information
- L'accès aux savoirs
- La conservation et la mise en visibilité des données personnelles
- Le travail en réseau

Dans peu de temps, candidats comme professionnels de la VAE seront tous "digitales natives", il conviendra aussi de prendre en compte cette **transition numérique** qui vient à bousculer tant l'organisation du travail et de la formation que la vie en société dans son ensemble, là réside l'enjeu majeur pour la formation et la VAE de demain, mais c'est dès aujourd'hui qu'il est nécessaire de le penser.

Références citées :

BENHAMOU, AC. (2005). *Rapport de mission* sur l'application des acquis de l'expérience, ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/benhamou/vae_rapport_mission_0605.pdf.

Besson, E. (2008). *Valoriser l'acquis de l'expérience*, Rapport au Premier ministre, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000590/>.

CHERQUI-HOUOT, I., NKENG, P., TRIBY, I. (2007). L'accompagnement en VAE, pour une mise à distance, *Distance et savoirs*. 2/2007, 231-245.

CHERQUI-HOUOT, I., NKENG, P., TRIBY, I. (2006) • Usage des TIC en VAE : faut-il craindre l'accompagnement à distance ? *Actualité de la formation permanente*, n°199, 77-86.

TISSERANT, P., & SELIC, C. (2006). La question de l'évaluation dans un dispositif universitaire de traitement des demandes de VAE., *19e Colloque International de l'ADMEE – Europe*. L'évaluation au 21e siècle : Vers de nouvelles formes, modélisations et pratiques de l'évaluation ? 10-11 12 septembre 2006.